

# Projet éolien des Petits Treuils

Bresdon (17)

Simulation visuelle - vue depuis le bourg de Saint-Ouen-la-Thène

Lettre d'information n°3 - avril 2022

Depuis l'hiver 2018, la société JP Energie Environnement étudie la faisabilité d'un parc éolien sur les communes de Saint-Ouen-la-Thène et Bresdon en partenariat avec les élus locaux.

Différentes variantes d'implantation ont été étudiées et permettent aujourd'hui de définir un projet éolien adapté au territoire et en adéquation avec les enjeux humains et environnementaux du site.

Cette troisième lettre d'information a pour objectif de vous présenter les caractéristiques de ce projet : implantation, modèle d'éolienne retenu, simulations visuelles et données économiques locales.

## Le projet en quelques chiffres

 **4**  
éoliennes

 **16 924**  
foyers alimentés  
(hors chauffage)

 **19,2**  
MW

 **2025**  
mise en service  
prévisionnelle

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le conseil municipal a délibéré en faveur de l'implantation d'un parc éolien conjointement avec la commune de Saint-Ouen-la-Thène.

Ce projet a été discuté et débattu au sein du comité de suivi. Ces échanges ont permis d'aboutir à un projet respectant les enjeux environnements et les habitants du territoire. Le dossier de demande d'autorisation est maintenant dans les mains des services instructeurs de l'Etat avant que le Préfet ne statue sur le projet.

D'ici là, vous aurez l'occasion de vous exprimer librement à l'occasion de l'enquête publique qui aura lieu dans les mois à venir.

Les événements récents nous montrent que notre pays doit augmenter son autonomie énergétique, afin de préserver son indépendance et si possible avec des énergies ne produisant pas de gaz à effet de serre.

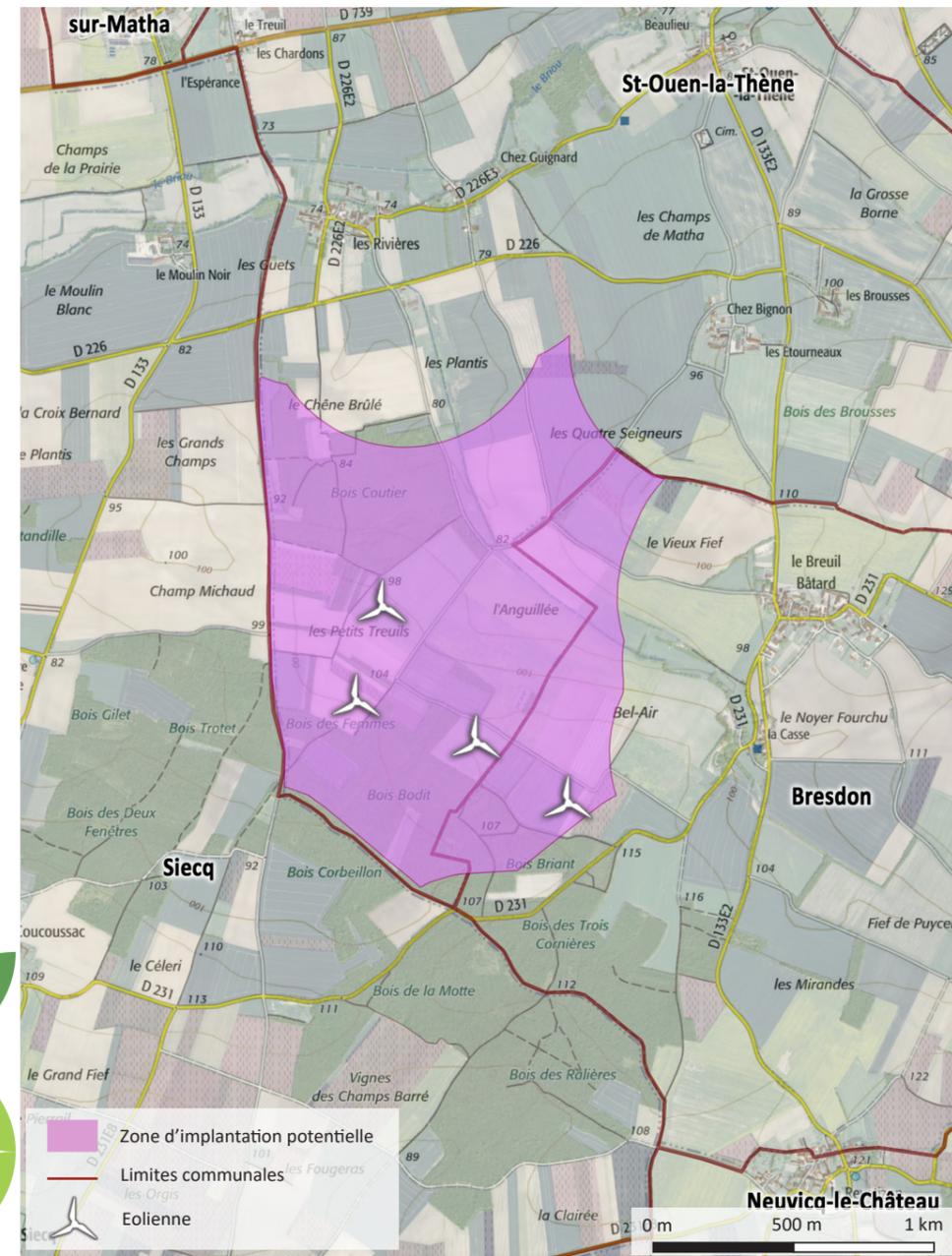
Malgré la présence d'une seule éolienne sur la commune, ce parc éolien permettrait néanmoins à la commune de palier les baisses de dotations que nous subissons et de mener à bien les nombreux projets d'importances qu'il nous reste à mener.

Amicalement,

Béatrice GEAY,  
Maire de Bresdon



## Implantation du parc éolien



## Intégration paysagère (simulations visuelles)



L'étude paysagère a été menée par l'Agence Couasonn.

En tout, **47 simulations visuelles** (photomontages) ont été réalisés : depuis les entrées et sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et monuments historiques autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarios d'implantation. Elles figureront en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'Etat.

## Caractéristiques techniques

Éoliennes	Nombre	4 éoliennes
	Modèle	Nordex N133
	Longueur des pales	65 mètres
	Hauteur en bout de pale	192 mètres
	Puissance unitaire	4,8 MW
	Puissance totale	19,2 MW

Production annuelle	42 300 MWh
Equivalence consommation annuelle par foyer (hors chauffage)	17 000 foyers
Tonnes de CO <sub>2</sub> évitées par an	3 150 tonnes
Durée de vie	25 ans
Investissement prévisionnel	26,5 millions €

## Les mesures envisagées

Une fois les enjeux identifiés dans les états initiaux des études menées, nous pouvons appliquer des mesures dans le cadre du processus Éviter, Réduire, Compenser (ERC) afin que le projet ait un impact le plus faible possible.

Voici quelques mesures qui seront prises dans le cadre de ce projet :

Mesures		
Biodiversité	Évitement	Implantation des éoliennes en retrait du domaine vital de l'Outarde canepetière
	Évitement	Implantation d'éoliennes avec une garde au sol importante
	Réduction	Mise en place d'un dispositif de bridage pour l'avifaune et les chiroptères
	Compensation	Mise en place de 26 hectares en rotation jachère/culture
Paysage	Évitement	Éloignement à 700 mètres minimum de chaque habitation
	Évitement	Géométrie de l'implantation lisible
	Évitement	Nombre d'éoliennes réduit
	Accompagnement	Proposition de plantation de haies sur les hameaux les plus impactés
	Accompagnement	Bourse aux arbres
Acoustique	Réduction	Mise en place d'un bridage acoustique spécifique

## Actualités

### Dépôt de la demande d'autorisation environnementale en Préfecture

Le dossier de demande d'autorisation environnementale du parc éolien des Petits Treuils a été transmis à la Préfecture de Charente-Maritime, mi-février 2022, afin que les services préfectoraux instruisent le dossier éolien.

Cette période d'instruction dure environ une année. Une fois que le dossier sera jugé complet et recevable, le projet éolien sera soumis à une phase d'enquête publique qui recueillera les avis de la population de la commune d'accueil du projet et des communes dans un périmètre de 6 kilomètres autour du projet éolien.

Toutes les informations sur le site :  
[www.les-petits-treuils-17.parc-eolien-jpee.fr](http://www.les-petits-treuils-17.parc-eolien-jpee.fr)

## Focus mesures d'accompagnement

- **Création de la bourse aux arbres** 

JPee propose une bourse aux arbres aux habitants qui le souhaitent des communes de Saint-Ouen-la-Thène et Bresdon.

- **Distribution d'un chèque énergie** 

JPee propose, dans le cadre du projet éolien et pour accompagner les communes, de mettre à disposition des communes d'accueil, une enveloppe de 50 000 €, répartie pour 30 000 € à Bresdon et 20 000 € à Saint-Ouen-la-Thène pour la mise en place d'un chèque énergie par les municipalités ayant pour objectif de favoriser la rénovation énergétique des bâtiments dont les conditions d'éligibilité seront définies par les communes.



120  
salariés



230 000  
foyers alimentés



367 MW  
parcs en exploitation



JP Energie Environnement (JPee) est un **producteur indépendant français d'énergies renouvelables**.

Depuis 2004, JPee **développe, finance, construit et exploite** des parcs éoliens et solaires. La société est implantée à Caen (siège social), Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges et Montpellier.

Depuis 2019, la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) accompagne JPee en devenant actionnaire à 49 % de ses projets dès lors que ceux-ci sont prêts à construire.

En 2021, près de 580 GWh d'origine renouvelable ont été produits et ont permis l'alimentation en électricité de plus de 230 000 foyers.

JP Energie Environnement s'engage sur le long terme avec les territoires afin de réaliser des projets cohérents, qui s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la transition énergétique.

## Contact

**JPee (Agence Nantes)**

1 rue Célestin Freinet  
44200 Nantes  
[www.jpee.fr](http://www.jpee.fr)

**Gwenolé Le Montagner**

Chef de projet éolien  
[gwenole.lemontagner@jpee.fr](mailto:gwenole.lemontagner@jpee.fr)

# Projet éolien des Petits Treuils

St-Ouen-la-Thène (17)

Simulation visuelle - vue depuis le bourg de Saint-Ouen-la-Thène

Lettre d'information n°3 - avril 2022

Depuis l'hiver 2018, la société JP Energie Environnement étudie la faisabilité d'un parc éolien sur les communes de Saint-Ouen-la-Thène et Bresdon en partenariat avec les élus locaux.

Différentes variantes d'implantation ont été étudiées et permettent aujourd'hui de définir un projet éolien adapté au territoire et en adéquation avec les enjeux humains et environnementaux du site.

Cette troisième lettre d'information a pour objectif de vous présenter les caractéristiques de ce projet : implantation, modèle d'éolienne retenu, simulations visuelles et données économiques locales.

## Le projet en quelques chiffres

 **4**  
éoliennes

 **16 924**  
foyers alimentés  
(hors chauffage)

 **19,2**  
MW

 **2025**  
mise en service  
prévisionnelle

## Actualités

### Dépôt de la demande d'autorisation environnementale en Préfecture

Le dossier de demande d'autorisation environnementale du parc éolien des Petits Treuils a été transmis à la Préfecture de Charente-Maritime, mi-février 2022, afin que les services préfectoraux instruisent le dossier éolien.

Cette période d'instruction dure environ une année. Une fois que le dossier sera jugé complet et recevable, le projet éolien sera soumis à une phase d'enquête publique qui recueillera les avis de la population de la commune d'accueil du projet et des communes dans un périmètre de 6 kilomètres autour du projet éolien.

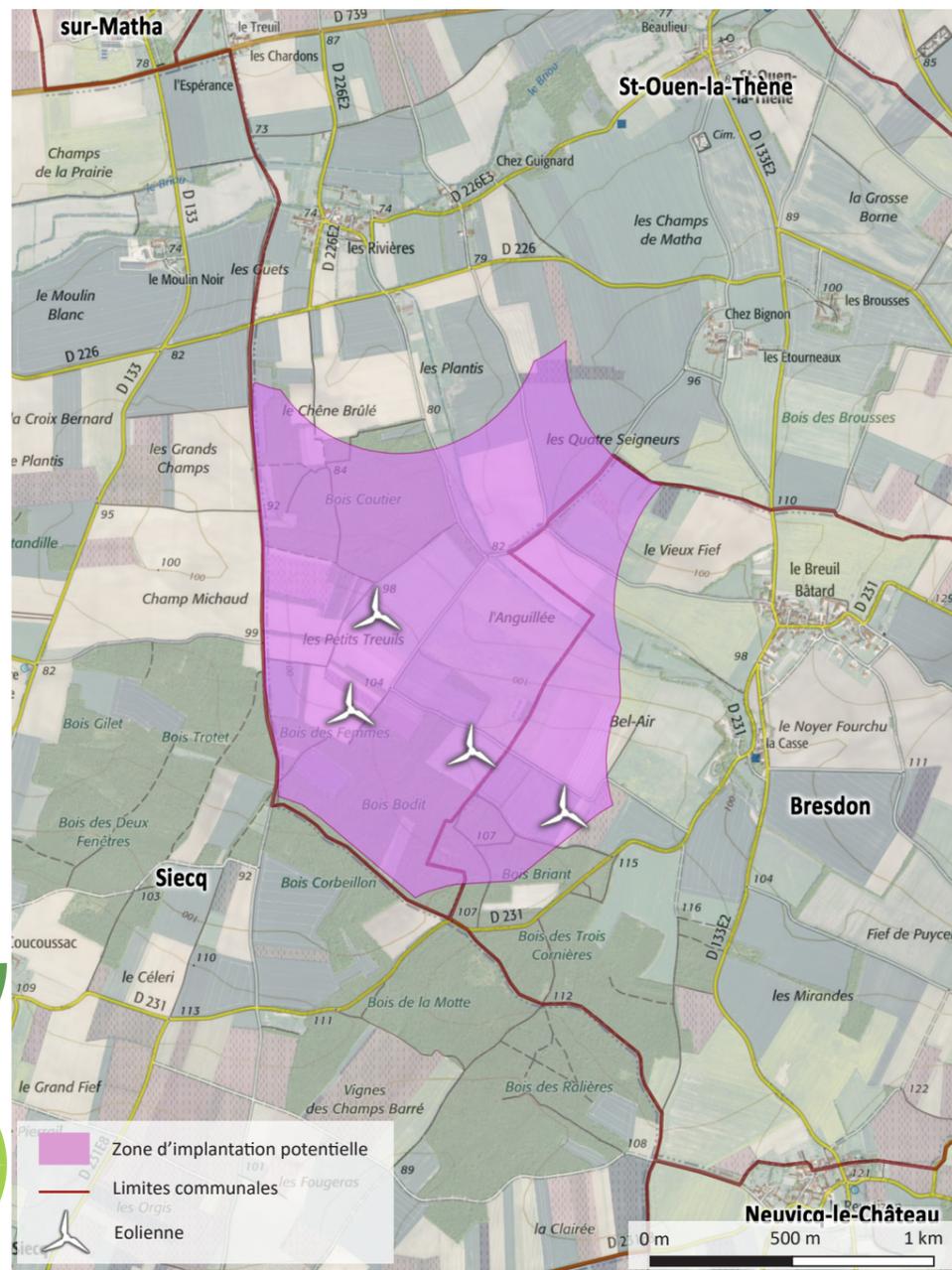
### Comité de suivi du projet éolien

Le comité de suivi du parc éolien des Petits Treuils s'est réuni les 30 mars 2021, 21 septembre 2021 et 28 février 2022.

Les membres du comité de suivi ont été invités à réagir sur les questionnements liés à l'énergie éolienne, à être force de proposition sur les sensibilités attachées au territoire, à commenter le choix de l'implantation des éoliennes sur la zone de projet et à suggérer des mesures d'accompagnement à mettre en place dans le cadre du projet éolien.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des comptes-rendus des réunions du comité de suivi sur le site internet dédié au projet : [www.les-petits-treuils-17.parc-eolien-jpee.fr](http://www.les-petits-treuils-17.parc-eolien-jpee.fr)

## Implantation du parc éolien



## Intégration paysagère (simulations visuelles)



L'étude paysagère a été menée par l'Agence Couason.

En tout, **47 simulations visuelles** (photomontages) ont été réalisés : depuis les entrées et sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et monuments historiques autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarios d'implantation. Elles figureront en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'Etat.

## Caractéristiques techniques

Éoliennes	Nombre	4 éoliennes
	Modèle	Nordex N133
	Longueur des pales	65 mètres
	Hauteur en bout de pale	192 mètres
	Puissance unitaire	4,8 MW
	Puissance totale	19,2 MW

Production annuelle	42 300 MWh
Equivalence consommation annuelle par foyer (hors chauffage)	17 000 foyers
Tonnes de CO <sub>2</sub> évitées par an	3 150 tonnes
Durée de vie	25 ans
Investissement prévisionnel	26,5 millions €

## Les mesures envisagées

Une fois les enjeux identifiés dans les états initiaux des études menées, nous pouvons appliquer des mesures dans le cadre du processus Éviter, Réduire, Compenser (ERC) afin que le projet ait un impact le plus faible possible.

Voici quelques mesures qui seront prises dans le cadre de ce projet :

Mesures		
Biodiversité	Évitement	Implantation des éoliennes en retrait du domaine vital de l'Outarde canepetière
	Évitement	Implantation d'éoliennes avec une garde au sol importante
	Réduction	Mise en place d'un dispositif de bridage pour l'avifaune et les chiroptères
	Compensation	Mise en place de 26 hectares en rotation jachère/culture
Paysage	Évitement	Éloignement à 700 mètres minimum de chaque habitation
	Évitement	Géométrie de l'implantation lisible
	Évitement	Nombre d'éoliennes réduit
	Accompagnement	Proposition de plantation de haies sur les hameaux les plus impactés
	Accompagnement	Bourse aux arbres
Acoustique	Réduction	Mise en place d'un bridage acoustique spécifique

Toutes les informations sur le site :  
[www.les-petits-treuil-17.parc-eolien-jpee.fr](http://www.les-petits-treuil-17.parc-eolien-jpee.fr)

## Focus mesures d'accompagnement

- Création de la bourse aux arbres 

JPee propose une bourse aux arbres aux habitants qui le souhaitent des communes de Saint-Ouen-la-Thène et Bresdon.

- Distribution d'un chèque énergie 

JPee propose, dans le cadre du projet éolien et pour accompagner les communes, de mettre à disposition des communes d'accueil, une enveloppe de 50 000 €, répartie pour 30 000 € à Bresdon et 20 000 € à Saint-Ouen-la-Thène pour la mise en place d'un chèque énergie par les municipalités ayant pour objectif de favoriser la rénovation énergétique des bâtiments dont les conditions d'éligibilité seront définies par les communes.



120  
salariés



230 000  
foyers alimentés



367 MW  
parcs en exploitation

JP Energie Environnement (JPee) est un **producteur indépendant français d'énergies renouvelables**.

Depuis 2004, JPee **développe, finance, construit et exploite** des parcs éoliens et solaires. La société est implantée à Caen (siège social), Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges et Montpellier.

Depuis 2019, la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) accompagne JPee en devenant actionnaire à 49 % de ses projets dès lors que ceux-ci sont prêts à construire.

En 2021, près de 580 GWh d'origine renouvelable ont été produits et ont permis l'alimentation en électricité de plus de 230 000 foyers.

JP Energie Environnement s'engage sur le long terme avec les territoires afin de réaliser des projets cohérents, qui s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la transition énergétique.



## Contact

JPee (Agence Nantes)

1 rue Célestin Freinet  
44200 Nantes  
[www.jpee.fr](http://www.jpee.fr)

Gwenolé Le Montagner

Chef de projet éolien  
[gwenole.lemontagner@jpee.fr](mailto:gwenole.lemontagner@jpee.fr)